

*Élections municipales – Dimanche 15 et Dimanche 22 Mars 2020
Ville de Châteaudun, Office HLM Le Logement Dunois et
Communauté de communes du Grand Châteaudun*



Septembre 2019

Objet : Communiqué – Nous nous emploierons à renégocier la dette de la ville de Châteaudun.

Nous nous emploierons à renégocier les prêts de la Ville de Châteaudun (environ 23 M€ de dettes), de l'Office HLM (111 emprunts, 38 M€ de dettes, terme de celle-ci : 2067) et du Grand Châteaudun (15 M€), soit 76 M€ de dettes au total.

Les taux d'intérêts réels (taux d'intérêt nominal - taux d'inflation) sont actuellement très bas.

Le taux d'intérêt de l'endettement moyen de la ville de Châteaudun est trop élevé au regard des taux d'intérêt actuellement en vigueur (pour les particuliers, pour les collectivités, pour les entreprises...). **Le taux effectif global (TEG) pourrait être diminué.**

Nous devons avoir une gestion active de ces trois dettes, comme l'exprime des travaux universitaires.

En outre, l'information insuffisante qu'a pu communiquer l'établissement de crédit lors de la signature des contrats de prêt peut aussi être un levier de négociation auprès des banques, comme l'indique des avocats spécialisés en droit bancaire.

Le recours à des emprunts obligataires est également réalisable. L'émission des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) à 10 ans le 16 septembre 2019 s'effectuait à : - 0,18 % (Source : Agence France Trésor, AFT), soit un taux d'intérêt nominal négatif (auquel il convient d'adjoindre l'inflation). Certaines collectivités y ont recours aux emprunts obligations.

La possibilité de se regrouper entre collectivités locales (sous la forme, par exemple, d'un Syndicat mixte) est également une piste qu'il convient d'explorer.

Nous nous appuierons également sur les compétences de la DDFIP et du Trésorier de Châteaudun en particulier dans le cadre de sa mission de conseil aux collectivités.

Enfin, la création de l'agence de financement des collectivités locales (l'Agence « France Locale », créée par l'article 35 de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013) peut permettre de contribuer à la diversification de l'accès au financement des collectivités locales.

Le service de la dette annuel du « bloc Dunois » (Ville + Office HLM + Grande Châteaudun = 76 M€ de dettes, au total) peut ainsi être diminué (en intégrant les pénalités financières). Nous nous emploierons à effectuer une renégociation globale afin d'obtenir les meilleurs taux, et en mettant en concurrence les établissements bancaires, afin d'être au plus près des préoccupations des contribuables Dunois.

Les gains financiers serviraient ainsi en particulier à investir pour l'avenir ; à financer des projets structurants pour notre territoire ; à ramener les finances de la ville, de l'office HLM, du Grand Châteaudun dans de meilleures dispositions. **Ces marges de manœuvre financière sont importantes pour notre avenir.**

Fabien VERDIER,

Tête de liste pour les élections municipales,

Liste citoyenne « Châteaudun 2020 ».

Site Internet : www.fabienverdier.fr/
[Chaîne YouTube](#)